

COMMUNE DE CHAMPAGNEUX

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2023

Présents : Georges CAGNIN, Pierre GERBELOT, Gérard GOURJUX, Jessica HOARAU, Patrice HOARAU, Gilles LACROIX, Bénédicte PHILIPPE, Alain ROCHE, Élise SAUNIER.

Excusés : William BARBOTIN, Jean-Pierre COTTAREL, Marc CURTILLAT, Yves GENIX (pouvoir G.LACROIX), Anthony GOJON, Christine VALETTE.

Secrétaire de séance : Alain ROCHE.

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 40.

1. Approbation du compte-rendu de réunion du 12 avril 2023.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du Maire :

- Déploiement de la fibre optique : sous réserve de lever les dernières difficultés entre St-Genix et Champagneux, les travaux de raccordement devraient se terminer fin 2023,
- Subvention accordée par l'Etat et le Département pour les travaux sur les chemins : 55 000 €,
- La Mairie restera ouverte au mois d'août,
- Après trois ans d'interruption, la fête de l'été de Champagneux se déroulera le 19 août,
- Le Maire rappelle que nous sommes concernés par deux arrêtés préfectoraux :
 - le premier relatif aux limitations de l'usage de l'eau dans le cadre de la vigilance sécheresse,
 - le second sur les mesures à prendre et la restriction de certaines activités en cas de pollution atmosphérique,
- La gendarmerie propose une information sur la gestion des incivilités par les élus ; le Maire, empêché ce jour, sollicite un volontaire pour le représenter le 4 juillet à 14h00 à Grésy sur Aix,
- Nous allons devoir actualiser et mettre à jour le plan communal de sauvegarde, des réunions seront à prévoir prochainement,
- Les points d'eau incendie devraient être inspectés régulièrement ; cette mission n'est plus assurée par les pompiers, une convention avait été passée avec le Syndicat du Thiers en 2016, mais cette mission ne peut plus être remplie. Il faudra probablement recourir à un prestataire externe pour assurer la sécurité de tous.
- Pierre GERBELOT a représenté la mairie au Comité de Rivière ; nous sommes concernés particulièrement par les débordements du Rieu et du Truison ; un point détaillé sera présenté en prochain conseil.

3- Point sur les commissions :

- Commission communication :

Bénédicte PHILIPPE fait le point sur l'avancement du prochain bulletin : les articles « externes » ont été reçus et la commission doit travailler sur les pages d'information de la commune : une réunion est fixée lundi 26 juin à 14h00.

- Commission travaux :

Gérard GOURJUX fait le point d'avancement sur les différents dossiers:

- * les travaux de mise aux normes de la station d'épuration de la Guinguette sont finis.
- * les travaux sur les chemins pourraient prendre un peu de retard, car Enedis doit intervenir sur un transformateur à Leschaux, avec creusement de tranchées pour tirer les câbles ; Il faut coordonner ces travaux avec l'entreprise missionnée par la Commune pour refaire la voirie.
- * les travaux programmés sur chaussées à Duisse devraient intervenir début juillet,
- * une nouvelle expertise ordonnée par la Cour d'Appel aura lieu le vendredi 23 juin pour le dossier WEIGEL,
- * un devis a été demandé pour la remise en état des portes et serrures des sanitaires de la salle des fêtes.

- Commission urbanisme :

Elise SAUNIER rappelle que la Commune a dû mettre fin à la mission du bureau d'études qui nous accompagnait pour la révision du PLU et nous devons le remplacer ; après consultation de deux candidats, c'est le groupe VERDI qui est retenu avec une proposition de 17 000 € HT pour terminer le PLU, ce qui correspond au montant prévu au budget sur 2 ans.

La première réunion est programmée le 6 juillet à 14h00.

Il est proposé au conseil municipal de valider une demande de subvention, auprès de l'Etat, notamment en arguant des difficultés rencontrées par l'application des dispositions de la loi climat et résilience : la protection des zones humides et son impact sur l'enjeu de développement d'une centralité sur le secteur de la mairie.

- SIVU :

Le Maire informe le conseil des mouvements d'enseignants suite à des départs, avec l'arrivée de Charlotte PACHOT (directrice titulaire à Grésin), et Laura GELLON qui remplace Christelle RAIMBAULT.

Quant aux études en cours sur les évolutions du SIVU, le Maire confirme qu'il n'est pas question de supprimer l'école maternelle à Grésin, pas plus qu'il n'est prévu la création d'une maternelle à Champagneux.

- Travaux relatifs au remplacement d'une buse du contre-canal :

Ces travaux concernent la buse située au niveau du barrage de Champagneux, sous la RD 125, et sont identiques à ceux qui ont été réalisés en amont de Leschaux sur la Via Rhôna. L'avis du conseil municipal est sollicité sur le scénario de réalisation de ce remplacement qui va impacter la circulation sur la RD 125 et la Via Rhôna :

- pas de déviation de la Via Rhôna,
- alternat mis en place sur la RD,
- intégration du fonctionnement des batardeaux (la CNR peut fermer le contre-canal en période chaude afin de maintenir un niveau d'eau haut), en liaison avec la mairie et les agriculteurs comme convenu depuis la mise en eau du barrage.

Avis du conseil ==> accord à l'unanimité des présents et représenté.

4. Délibérations :

4.1- Convention avec le centre de gestion relative à l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire.

Cette procédure de médiation préalable doit permettre d'éviter un recours trop systématique aux tribunaux (prud'hommes en particulier) en cas de litige, afin de permettre une solution à l'amiable
Ce dispositif avait été mis en place à titre expérimental en Savoie, il est devenu le droit commun et nécessite une nouvelle délibération.

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représenté

4.2- Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission mise en place par le centre de gestion.

Ce référent devient obligatoire pour l'ensemble des collectivités, mais il peut être délégué au centre de gestion, ce qui est proposé pour Champagneux.

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représenté

5. Questions diverses :

Elise SAUNIER présente deux points :

- Les 3 commissions culture des Communauté de Communes Val Guiers, Yenne et Lac d'Aiguebelette, prévoient de développer un événement ambitieux « En Avant le Printemps » afin de mettre en place chaque année, une manifestation culturelle sur deux jours destinée à dresser le bilan des actions entreprises dans les communes et les écoles, et également, à mettre en œuvre des animations festives conçues dans les communes, mises en œuvre sur un seul site, qui pourra changer chaque année. Une réunion en septembre devrait déterminer la date de la manifestation et le lieu. Champagneux pourrait être candidate, mais il faut valider la question du stationnement des visiteurs.
- Le SMAPS a mis en place un Plan Vélo avec de nombreuses actions de sensibilisation. Elise SAUNIER réagit toutefois, sur les montants financiers importants prévus pour, d'une part, financer l'achat de vélos à assistance électrique qui seraient prêtés et, d'autre part, de financer des études sur des aménagements sécurisés dont il est peu probable que les travaux puissent être menés à bien compte tenu des coûts prévisibles, en soulignant que ces sommes auraient pu être plus utilement dépensées en investissements.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire souhaite de bonnes vacances et lève la séance à 22 h 40.

Le Maire,
Georges CAGNIN



Le secrétaire de séance,
Alain ROCHE

